

PERSONNE DÉSIGNÉE (1 JOUR)



Fiche technique

Vous souhaitez initier vos collaborateur·trice·s aux gestes qui sauvent ? Cette formation complète d'une journée est idéale aussi bien pour une entreprise du groupe D (- de 20 travailleur·se·s) que pour les entreprises du groupe A, B ou C.

Les participant·e·s seront sensibilisés aux gestes des premiers secours pour oser agir sur le lieu de travail.

La formation de Personne Désignée répond aux exigences du Code du Bien-Être au Travail du 28 avril 2017, Livre Ier, Titre 5 « Premiers Secours ». La présente formation ne qualifie pas son·sa détenteur·rice de « secouriste en milieu professionnel », tel que défini par le SPF Emploi, Travail & Concertation Sociale.

Objectifs :

- Acquérir les notions de base en premiers secours afin de pouvoir intervenir face aux situations les plus courantes.
- Pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire
- Communiquer les informations pertinentes aux services de secours

Contenu :

Cette formation est dispensée par la Croix-Rouge de Belgique en tant qu'organisme agréé par le SPF Emploi, Travail & Concertation sociale.

- Les règles essentielles d'intervention (appel 112)
- La réanimation cardiopulmonaire et défibrillation
- La position latérale de sécurité (PLS)
- L'étouffement
- La douleur thoracique
- L'accident vasculaire cérébral

- Les traumatismes des membres
- Les plaies graves
- Les brûlures graves
- La boîte de secours

A l'issue de la formation, les participant·e·s recevront une attestation de participation.

En pratique

Durée de la formation : 6 heures - 1 journée complète

Méthode : Mises en situation avec grimages, exercices pratiques, exercices de groupe, échanges/discussions

Public cible : Collaborateur·trice·s désirant se former aux gestes de premiers secours dans le cadre de leur activité professionnelle et/ou souhaitant devenir le·la personne désignée dans l'entreprise. Groupe de 4 à 12 participant·e·s maximum.

Organisation :

En Inter-entreprises : Organisée dans des locaux réservés par la Croix-Rouge

Maximum 4 personnes d'une même organisation

Agenda : découvrez les dates de formation par province en bas de page. Pour plus d'informations sur chaque session, cliquez sur détails.

Prix par inscription individuelle : 190,00 €

Pour inscrire des participant·e·s, merci de nous retourner le formulaire d'inscription disponible via la partie agenda. L'inscription est validée une fois que notre secrétariat vous aura répondu par email en confirmant ou non la date selon les disponibilités restantes. Cette information est à transmettre au· à la participant·e

OU

En Intra-entreprise : organisée dans vos locaux pour un groupe ou dans une de nos salles

Nombre de participant·e·s par groupe : min.4, max. 12 personnes

Prix forfaitaire pour un groupe : 985,00 €

Retrouvez toutes les **informations pratiques** pour organiser votre formation [ici](#).

Conditions générales de vente : cliquez [ici](#)

Police Vie privée : cliquez [ici](#)

Vous avez **une question** ? Consultez notre [FAQ](#) ou contactez notre secrétariat : formipro@croix-rouge.be / 081.771.300.

Nous sommes joignables du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.